

et, dans l'affirmative, quels sont les noms des sociétés canadiennes et le montant de leurs investissements dans ces pays au cours de la dernière année pour laquelle un recensement existe?

2. Quels sont, dans l'ordre, les dix pays en voie de développement qui ont reçu la plus large part de l'aide canadienne gouvernementale au cours de la dernière année pour laquelle un recensement existe?

3. Pour les pays figurant à la question 2, quel a été le montant de l'investissement canadien privé au cours de la même année?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. Le Bureau fédéral de la statistique recueille des renseignements sur les investissements des sociétés canadiennes à l'étranger; ils sont recueillis suivant les termes de la loi sur la statistique, qui interdit toute révélation relative aux sociétés, pays et montants des transactions en vertu des dispositions de la loi concernant le secret. Dans nombre de cas, les investissements canadiens dans un pays particulier sont le fait d'une seule société.

2. Les dix pays en voie de développement qui ont reçu la plus large part de l'aide canadienne gouvernementale au cours de l'année financière 1968-1969, année des chiffres les plus récents, sont, dans l'ordre: 1. Inde, 2. Pakistan, 3. Nigéria, 4. Ghana, 5. Jamaïque, 6. Trinité et Tobago, 7. Ceylan, 8. Guyane, 9. Tunisie, 10. Algérie.

3. En raison du problème de la garantie au secret des déclarations mentionné dans la partie (1) de la question, les montants des investissements canadiens privés dans les dix pays qui ont reçu la plus grande part de l'aide du gouvernement du Canada en 1968-1969 ne sont pas donnés individuellement. Ces pays sont: l'Algérie, Ceylan, le Ghana, la Guyane, l'Inde, la Jamaïque, le Nigéria, le Pakistan, Trinité et Tobago et la Tunisie. A la fin des années 1965, 1966 et 1967, la valeur comptable des investissements directs de capitaux canadiens privés dans ces pays atteignait 191 millions de dollars, 197 millions de dollars et 223 millions de dollars respectivement. En outre, la valeur comptable à la fin de 1965, 1966 et 1967 des investissements canadiens dans certains pays et dans des groupes réunissant tous les pays en voie de développement, qu'ils aient reçu de l'aide ou n'en aient pas reçue, est ajoutée à titre d'information. Les variations proviennent des montants investis par des sociétés canadiennes dans leurs filiales et dans d'autres sociétés sous leur contrôle, ainsi que des bénéfices non répartis qui leur sont dus.

	1965	1966	1967
	(en millions de dollars canadiens)		
Mexique	24	34	32
Bahamas*	72	83	121
Bermudes*	30	53	65
Autres pays des Antilles	154	164	185
Amérique du Sud et Amérique centrale	190	214	235
Afrique sans l'Afrique du Sud	40	43	45
Pays d'Asie, d'Australasie et d'Europe en voie de développement	44	48	68
Total, pays en voie de développement	554	639	751

*Les Bahamas et les Bermudes comprennent certaines sociétés de transport maritime et d'investissement qu'il n'a pas été possible d'intégrer ailleurs.

LE CN—LA GRÈVE AU FORT GARRY HOTEL

Question n° 1424—M. Orlikow:

1. Combien de personnes le Canadian National a-t-il amenées à Winnipeg afin de ne pas interrompre l'exploitation du Fort Garry Hotel pendant la récente grève légalement déclarée par le personnel de cet hôtel?

2. Parmi celles-ci, quel a été le nombre des employés du Canadian National préposés à la surveillance dans d'autres villes par rapport au nombre des employés locaux?

3. Combien a coûté au Canadian National le transport de ces personnes entre Winnipeg et leur lieu d'origine?

4. Combien a coûté le maintien des personnes amenées?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Pour remplir ses devoirs envers sa clientèle, la Compagnie a pris des mesures pour assurer un service limité à l'hôtel pendant la période de grève. Quelque 22 employés non réguliers, dont la majorité faisait partie du personnel d'encadrement d'autres hôtels CN, ont été provisoirement mutés à Fort Garry. Par conséquent, la Compagnie n'a que très peu souffert financièrement puisque les employés mutés continuaient à être payés par les hôtels où ils travaillaient avant la grève.

LA PILE FONCTIONNANT AU SUCRE

Question n° 1579—M. Peters:

1. Le gouvernement a-t-il pris connaissance de la nouvelle pile fonctionnant au sucre et aux hydrates de carbone, inventée l'an dernier par un jeune Canadien du nom de Richard Keefer?

2. Quelle est l'aide apportée par le gouvernement pour permettre le développement futur et le lancement sur le marché de cet appareil afin qu'il demeure un produit canadien, qu'il aide l'humanité et qu'il réduise les risques de pollution?